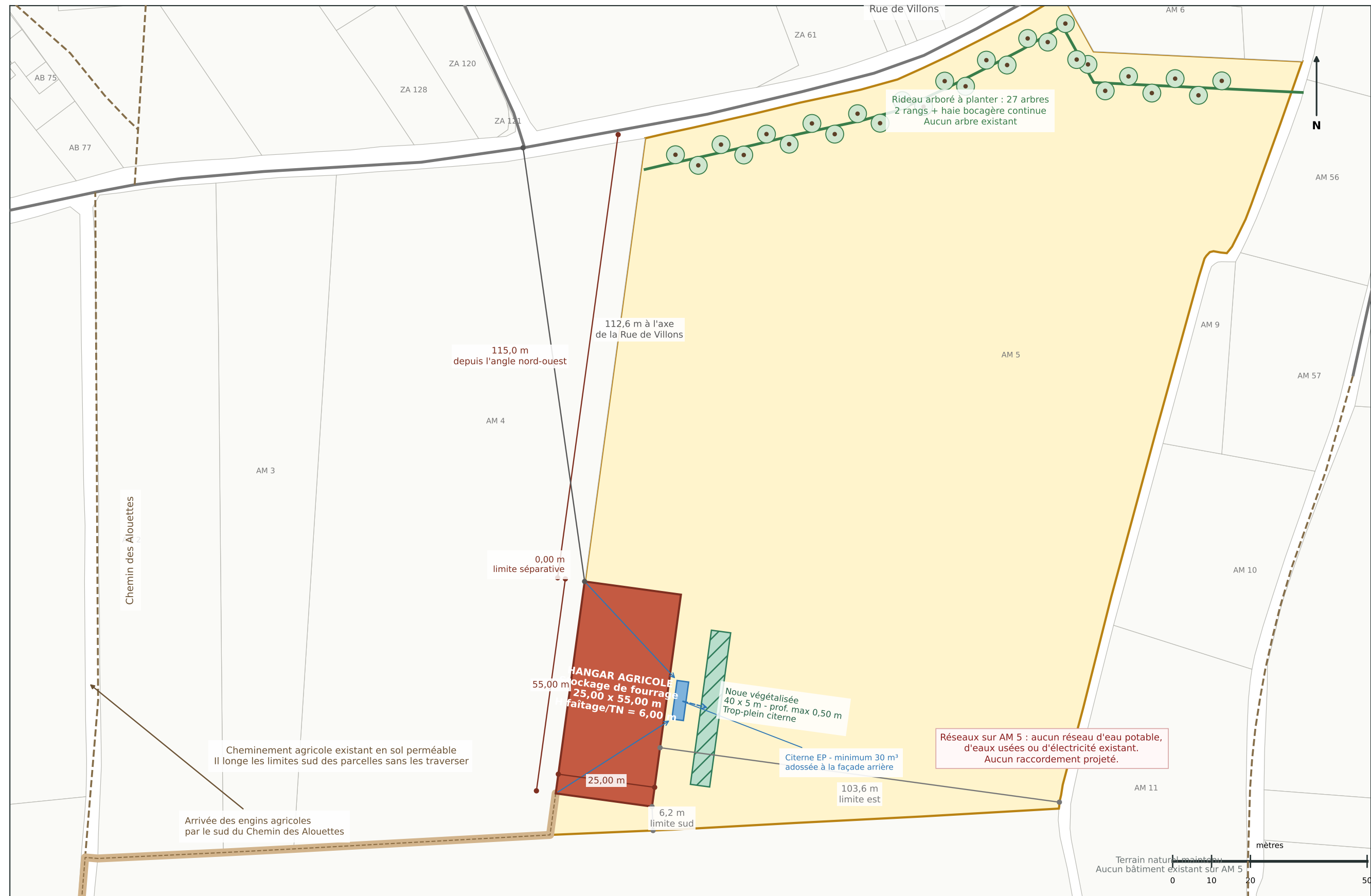


PC2a - PLAN DE MASSE COTÉ

PC 014 123 26 00004

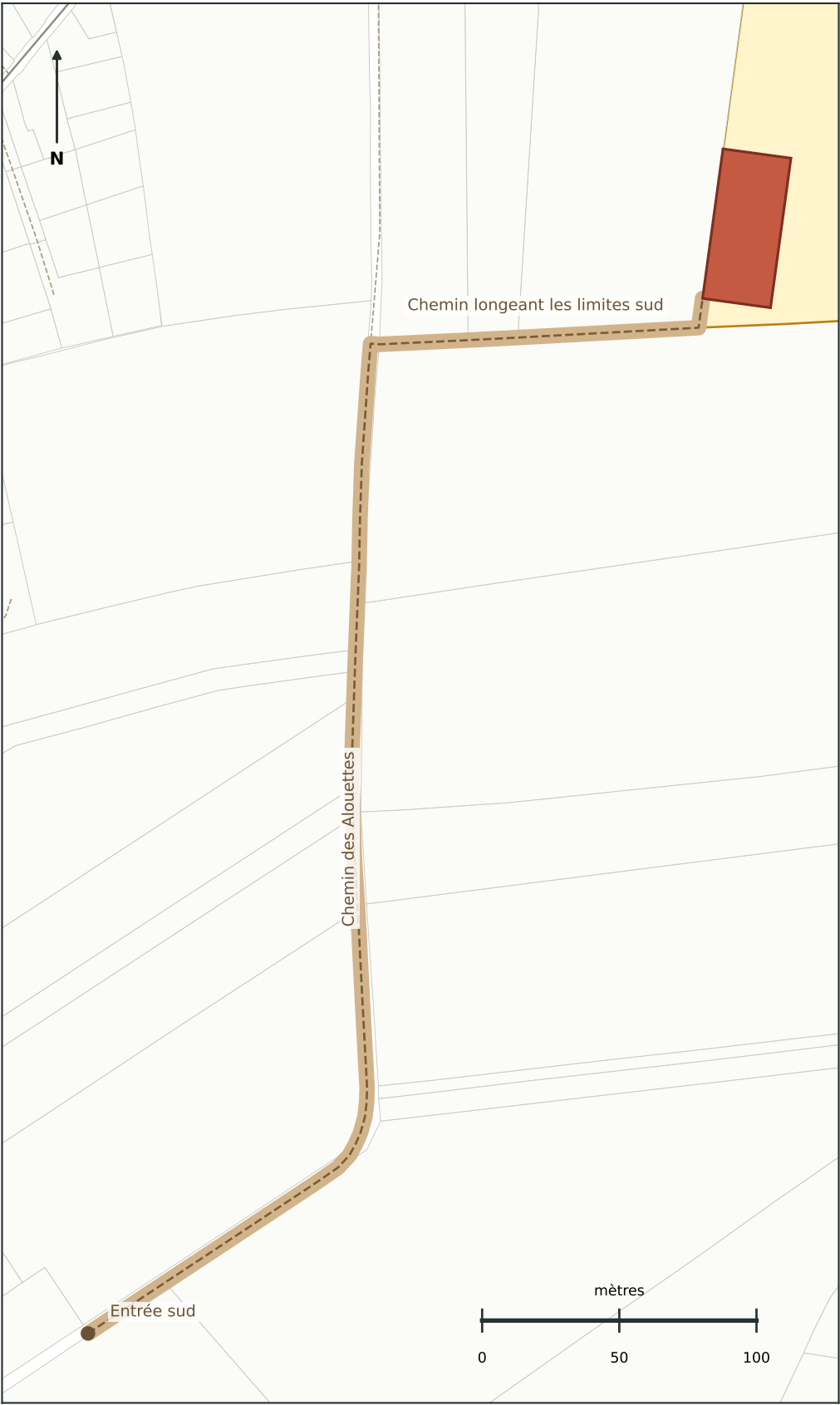
Construction d'un hangar agricole de stockage de fourrage

Cairon - parcelle AM 5 - 27 740 m²



Accès au hangar depuis le Chemin des Alouettes

V4 - CHEMIN LE LONG DES LIMITES SUD



TRACÉ CORRIGÉ

- 1

Entrée par le sud

Les engins agricoles empruntent l'entrée sud du Chemin des Alouettes.
- 2

Remontée du chemin existant

Ils circulent vers le nord sur le chemin existant, sans emprunter la Rue de Villons.
- 3

Le long des limites sud

Le cheminement se poursuit vers l'est en longeant les limites sud des parcelles, sans les traverser.
- 4

Arrivée au hangar

Le cheminement rejoint l'extrémité sud-ouest du bâtiment, sur la limite occidentale d'AM 5.

AUCUN ACCÈS PAR LA RUE DE VILLONS

Tracé reporté d'après le croquis transmis par le pétitionnaire le 5 août 2026.
La cote d'implantation du bâtiment figure sur le PC2a.